# UA231K - Expérience professionnelle

## Présentation

## Programme

### Contenu

Le stage se déroule soit à plein temps sur 8 semaines minimum (300h minimum) et sur 6 mois au maximum (900h maximum), soit à temps partiel pour une durée globale équivalente.
Il n'est pas obligatoire mais fortement recommandé pour les auditrices et auditeurs sans emploi / en recherche d'emploi.
Le stage doit s'exercer dans une structure de l'ESS exerçant dans un champ professionnel en lien avec la formation : éducation populaire, sanitaire, sociale, culturel, activités sportives, environnement, etc.

Il se déroule obligatoirement sur l'année de la formation en cours et sous la responsabilité d'un tuteur professionnel.

**Objectifs du stage et activités confiées au stagiaire**
Les objectifs et activités du stage doivent renvoyer aux objectifs généraux de la formation : acquérir des compétences de manager d'OVSC en ESS.
Il peut porter sur une mission particulière (par exemple l'élaboration d'un projet spécifique) ou une activité régulière de la formation.

Les domaines du stage peuvent porter sur les fonctions de responsable abordées en formation : gouvernances associative, gestion des ressources humaines, comptabilité et gestion de l'association, pilotage de projets, droit et fiscalité…
Le stage est en lien avec les fonctions d'encadrement visées par la formation, de type direction d'association, adjoint de direction, coordinateur, chef de projet.

**Proposition de stage et établissement de la convention**
La durée, le lieu, ainsi que les objectifs et activités du stage sont clairement définis dans une convention de stage établie entre la structure d'accueil, l'auditeur et le CNAM avant le démarrage du stage.
La poursuite du stage est soumise à validation par le responsable de la formation, qui prend la forme d'un accord pédagogique, sous couvert de conformité des missions confiées au stagiaire vis-à-vis des objectifs de la formation. Une fois cet accord obtenu, la convention de stage peut être signée entre les parties prenantes.

**Validation des compétences**
Le stage est validé dans le cadre du bloc de compétences lié au pilotage de projet en ESS.

La note de cette UA sera ainsi identique à celle obtenue dans le cadre du mémoire (USCT3D et USCT3E). La validation de ce mémoire faisant figure de validation du stage effectué.

Mis à jour le 01-09-2024

**Code : UA231K**

Unité d'activité de type prise en compte de l'expérience

0 crédits

**Responsabilité nationale :** EPN11 - Territoires / Simon COTTIN-MARX